

Adenia a mis en place une politique de lancement d'alerte pour toutes les parties prenantes internes et externes afin de soulever, de bonne foi, une véritable préoccupation à signaler sans crainte de représailles.

La préoccupation de dénonciation peut être faite de manière confidentielle ou anonyme. Dans les deux cas, suffisamment d'informations doivent être fournies pour faciliter une enquête approfondie sur les allégations. Il est recommandé que les alertes soient formulées rapidement dans les 2 semaines suivant la date de survenance de la faute grave divulguée. Cependant, il peut y avoir des circonstances où des alertes peuvent être faites 2 semaines après sa survenance..

Les fautes professionnelles graves sont fortement encouragées à être signalées, en voici quelques exemples :

- Infraction criminelle, y compris les pots-de-vin, la corruption, la fraude, l'abus de pouvoir ou la violation des règlements / lois gouvernementaux
- Violation de toute obligation légale
- Mettre en danger la santé et la sécurité et nuire à l'environnement
- Pratique contraire à l'éthique en matière de comptabilité, de contrôles comptables internes, d'information financière et d'audit
- Violation des principes et valeurs éthiques d'Adenia
- La dissimulation de l'un des éléments ci-dessus

Les alertes doivent être exprimées par l'un des canaux ci-dessous;

1. Adresse e-mail : whistleblowing@adenia.com. Ces courriels seront reçus par un agent désigné de l'équipe de conformité.
2. Téléphone: +230 4604003. Ces appels seront adressés au chef de la gestion des risques.
3. Adresse postale : Chief Risk Officer, Adenia Partners Ltd, 2^{ème} étage Country Side, Vivea Business Park, Saint Pierre, Maurice. Enveloppe à étiqueter « Strictement privé et confidentiel – à ouvrir par le destinataire seulement ».

Toutes les préoccupations en matière de dénonciation seront traitées dans la plus stricte confidentialité et Adenia s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger l'identité des lanceurs d'alerte, à moins que la loi n'exige une divulgation d'identité.